



N° 92 - Décembre 2019

Le Sarrysien

Bulletin d'informations municipales



Lucien RENARD

Sommaire

- Mot du maire
- Actualités administratives et municipales
- Commissions
- Délibérations du Conseil Municipal
- Etat civil
- Sarry au fil du temps
- Rencontres avec...
- **Retours sur...**
- A vos agendas
- Recette

SARRY

Horaires d'ouverture de la mairie :

Mardi : de 13h30 à 17h30

Mercredi : de 13h00 à 17h30

Vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Permanence téléphonique du lundi au vendredi : 03 26 65 87 02

contact.mairie@sarry-champagne.net

www.sarry-champagne.net



①



②



③



⑤



④

Le mot du Maire

L'année 2019 s'achève...

Les employés municipaux ont œuvré dans les bâtiments de la commune et ont contribué à un environnement fleuri de très grande qualité.

Nous venons de passer notre 2ème année sans utiliser de produit phytosanitaire dans nos espaces publics. Je tiens à remercier l'équipe pour le travail fourni, préservant la qualité de notre environnement sarrysien.

Nos dynamiques associations ont proposé des manifestations diverses dans notre village. Je tiens à les remercier pour ce qu'elles ont proposé cette année encore, et plus particulièrement à l'occasion du Tour de France.

Déjà 2020 se profile avec de grands projets qui animeront le village.

Les travaux de voirie conséquents sont en cours. La 1ère tranche de la Grande Rue devrait se terminer au printemps, la 2ème tranche prendrait le relais pour se terminer fin 2020.

Les travaux d'accessibilité au cimetière et à l'église devraient débuter en ce début d'année.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2020.

Je vous laisse découvrir le dernier Sarrysien de cette mandature.

Bien cordialement
Hervé MAILLET

L'équipe de rédaction du « Sarrysien »

Depuis le début du mandat, une équipe de 10 personnes travaille pour élaborer deux fois par an, le bulletin municipal. La préparation de ces bulletins nécessite une dizaine de réunions par an.

Une rencontre préalable permet de décider des différents faits susceptibles d'intéresser les Sarrysiens.

La liste des sujets est établie et répartie entre chaque membre en fonction des thèmes retenus. Les responsables des commissions municipales transmettent également leurs articles.

Quelques temps après, le comité se réunit pour la relecture. Une projection est faite pour faciliter la correction grammaticale et/ou orthographique des textes.

Reste le travail de mise en page et l'intégration des photos, réalisés par le spécialiste du groupe. Le journal doit tenir dans un certain nombre de pages multiple de 4, pour permettre l'agrafage. Un fichier est transmis à l'imprimeur et « le Sarrysien » voit alors le jour en moins d'une semaine. Le travail de distribution du bulletin revient à nos employés communaux, que nous remercions. Près de 900 boîtes aux lettres à garnir !

Ce numéro du Sarrysien est le dernier avant les élections municipales des 15 et 22 mars 2020.

① Sarry fleuri cet été

② Claudine GUYOT a pris sa retraite

③ Une partie de l'équipe de rédaction

④ Remise de dictionnaires aux CM2

⑤ L'arbre aux messages de l'école élémentaire

Informations municipales

Elections municipales de 2020

Faut-il s'inscrire avant le 31 décembre 2019 ?

Non, la date du 31 décembre n'est plus impérative. Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année. Il faut toutefois respecter une date limite d'inscription. Pour les prochaines élections municipales, il s'agit du **7 février 2020**. Cette date peut être repoussée dans certaines situations seulement (français atteignant 18 ans, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré, majeur sous tutelle...).

Avant d'effectuer une demande d'inscription sur les listes électorales, il est possible de vérifier si vous êtes déjà inscrit sur les listes électorales, soit en mairie, soit sur service-public.fr.

Formalités d'inscription

Possibilité de s'inscrire en ligne, accessible avec un compte Service-public.fr ou via franceconnect.gouv.fr, et à condition d'être âgé d'au moins 18 ans.

A l'appui de cette demande d'inscription, vous devrez joindre la version numérisée des justificatifs de domicile et d'identité.

L'inscription en ligne sur les listes électorales est une démarche gratuite. Veillez à ne pas utiliser de sites internet privés. En effet, si ceux-ci ne sont pas raccordés aux services de votre commune, votre demande d'inscription ne pourra donc pas aboutir.

Possibilité de se rendre en mairie pour remplir le formulaire de demande d'inscription et fournir les justificatifs d'identité et de domicile.

Rappel : chaque français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'il ait effectué les démarches de recensement citoyen au moment de ses 16 ans. Si l'inscription d'office n'a pas pu avoir lieu (recensement tardif, déménagement après le recensement, ...), il doit demander à être inscrit sur les listes électorales auprès de sa mairie.

Les prochaines élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars 2020.

Où trouver quoi à Sarry

Afin de faciliter la tâche de chacun, vous trouverez, en dernière page de couverture de ce numéro, le plan du village sur lequel une grande majorité de lieux importants de la commune a été positionnée. N'hésitez pas à vous y référer et faites-nous part de vos remarques !

Les nuits de la thermographie

GECKO-RENOV, la plateforme de rénovation énergétique animée par le COMAL-SOLIHA 51 propose aux habitants du Pays de Châlons-en-Champagne de parcourir les rues de leur commune avec une caméra thermique infrarouge.

Au cours de cette balade, les participants, guidés par le conseiller de l'espace INFO-ENERGIE, repèrent les fuites énergétiques des maisons et identifient les bonnes isolations. Les participants remarquent instantanément l'impact de quelques éco-gestes (fermer les volets et rideaux par exemple) et peuvent bénéficier de conseils personnalisés.

Programme d'une nuit de la thermographie :

- Les participants se retrouvent à 18h30 devant la mairie,
- Le groupe suit un parcours défini par le conseiller et s'arrête devant les maisons qu'il aura sélectionnées pour leur intérêt pédagogique,
- Les images prises par la caméra thermique sont décryptées en temps réel sur le terrain,
- Le groupe se retrouve dans une salle pour découvrir les solutions d'amélioration énergétique et l'accompagnement proposé par la plateforme GECKO-RENOV pour mener à bien ces travaux.

Gratuites, ouvertes à tous et d'une durée de 45 minutes en moyenne, ces balades peuvent être organisées les **lundis 27 janvier, 3, 10, 17 et 24 février 2020**. Il convient de constituer un groupe et la date sera fixée en fonction du nombre de personnes inscrites et de la disponibilité des techniciens.

Si vous êtes intéressé par cette proposition, vous pouvez vous inscrire avant le 15 janvier, sur le site communal www.sarry-champagne.net (rubrique « en un clic »).



Les commissions

Affaires scolaires

Claudine GUYOT prend sa retraite

Claudine GUYOT commence sa carrière en temps qu'informaticienne à France Télécom. Ensuite, elle passe le concours de professeur des écoles pour devenir enseignante. Elle exerce une année à Bussy-le-Château et Somme-Tourbe avant d'arriver à l'école maternelle de Sarry, en 1998. Elle fait d'abord fonction de directrice avant de le devenir officiellement à la suite d'un examen.

Claudine s'occupe des « petits » puis des « petits-grands ». De nombreux Sarrysiens ont été ses élèves. Elle s'est adaptée à de grandes évolutions : le remplacement du tableau noir et de la craie par le tableau numérique, les tablettes...

Il est l'heure maintenant pour Claudine de consacrer davantage de temps à sa famille (3 petits-enfants nés l'an dernier), ses passions dont le scrapbooking qu'elle peut partager avec son ancienne collègue enseignante qui a pris sa retraite l'an dernier, ou encore les voyages, le sport...

Nous lui souhaitons une belle et heureuse retraite bien méritée, qu'elle peut partager avec son mari également en retraite.

Les activités périscolaires

Ce premier trimestre, trois activités ludiques sont proposées aux enfants de l'école élémentaire.

13 enfants participent le lundi, au postural ball, animé par Angélique BLAIZOT (le groupe est complet). Cette activité connaît une progression constante depuis sa création en janvier dernier.

Le mardi, la sophrologie est assurée par Corinne DELANNOY et 8 enfants sont inscrits. Le nombre de participants est stable depuis septembre 2018.

Le jeudi, Thibault RABIER initie 16 enfants au théâtre. Cette activité est toujours au complet depuis le départ en septembre 2016.

L'aide aux devoirs est assurée les lundi, mardi et jeudi par la directrice de l'école élémentaire, Karine STANFORD et le vendredi par une enseignante de l'école primaire Croix Jean Robert, Mylène COLMANT. Entre 9 et 16 enfants sont présents chaque soir.

La garderie

La garderie est organisée dans les locaux de l'école élémentaire : les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 7h45 à 8h35, de 12h50 à 13h35 et de 16h30 à 18h.

En moyenne, 59 enfants fréquentent la garderie le matin et le soir. Le midi, 4 enfants rejoignent leurs camarades à la garderie après la cantine.



Les commissions

Affaires scolaires (suite)

L'école obligatoire dès 3 ans : qu'implique la nouvelle loi ?

La rentrée scolaire 2019 est pleine de nouveautés. Parmi elles, la mesure phare de la loi du ministre de l'Education, Jean-Michel Blanquer, "pour une école de la confiance", promulguée fin juillet : l'abaissement à 3 ans contre 6 auparavant de l'âge de l'instruction obligatoire.

Le gouvernement rend l'école obligatoire dès trois ans, notamment pour réduire les inégalités qui perdurent, comme dans les quartiers défavorisés, lorsque l'un des parents (ou les deux) ne travaillent pas. En effet, l'école maternelle était souvent considérée comme une option. L'abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire à 3 ans va permettre de donner un cadre commun qui offrira à tous les élèves les mêmes chances de réussir leur scolarité. En effet, plusieurs études scientifiques ont prouvé l'existence d'une forte corrélation entre la fréquentation d'un établissement préélémentaire et la performance des élèves.



Ce qui change avec la loi :

Obligation d'instruction :

Depuis la rentrée 2019, tous les enfants âgés de 3, 4 et 5 ans sont concernés par l'obligation d'instruction. Tous ces enfants doivent donc désormais être inscrits dans une école publique ou privée, sauf si leurs parents ou responsables légaux déclarent qu'ils les instruisent ou les font instruire dans la famille. Dans ce cas, des contrôles sont réalisés par les autorités compétentes afin de s'assurer que l'obligation d'instruction est bien respectée.

Assiduité :

L'obligation d'instruction entraîne une obligation d'assiduité durant les horaires de classe. Auparavant, les horaires étaient souvent aménagés en petite section. Pour favoriser l'adaptation des enfants, ou selon la disponibilité des parents, ces derniers pouvaient choisir d'emmener leurs enfants le matin uniquement. Désormais, l'obligation d'instruction entraîne une obligation d'assiduité durant les horaires de classe. La loi prévoit toutefois que cette obligation puisse être assouplie pour un enfant de petite section maternelle si les parents demandent un aménagement du temps de scolarisation, accordé par le rectorat sous certaines conditions.

"Les trois années de scolarisation à l'école maternelle favorisent l'éveil de la personnalité des enfants, stimulent leur développement langagier, sensoriel, moteur, cognitif et social, développent l'estime de soi et des autres, et concourent à leur épanouissement affectif. L'école maternelle s'attache à développer chez chaque enfant l'envie et le plaisir d'apprendre afin de lui permettre, progressivement, de devenir élève", précise le ministère de l'Education.

Rentrée des classes 2019-2020

L'école maternelle accueille deux nouvelles enseignantes : Madame DESCHAMPS (directrice) et Madame PANNETIER-GOFFIN.

67 élèves dont 12 de Moncetz-Longevas sont inscrits :

- 20 en petite section avec Madame PANNETIER-GOFFIN
- 21 en moyenne section avec Madame FREYERMUTH
- 26 en grande section avec Madame DESCHAMPS

En ce qui concerne les ATSEM, l'équipe n'a pas changé, les enfants sont pris en charge par Angélique, Tiphonie et Véronique.

Les commissions

Affaires scolaires (suite)

Quelques changements au niveau de l'organisation :

Afin de faciliter l'accueil des petits, une rentrée échelonnée sur le lundi et le mardi a été mise en place avec l'accord de Mme l'Inspectrice de circonscription.

La rentrée s'est ainsi très bien passée, très calme avec un temps d'échanges avec chaque parent ; cela a été profitable aux enfants. Cette opération sera à nouveau proposée l'an prochain.

Parmi les nouveautés, l'école maternelle est concernée par l'obligation scolaire à 3 ans (article page précédente). Cette réforme a engendré l'accueil de tous les petits pour la sieste (l'achat de 5 nouveaux lits a été nécessaire).

Cette année sera marquée par l'écriture d'un nouveau projet d'école : devenir lecteur, devenir citoyen, travailler en co-éducation avec les parents d'élèves et les partenaires de l'école.

Ce projet va se traduire par de nombreuses actions proposées aux enfants et/ou aux parents durant l'ensemble de l'année. Nous pouvons citer, par exemple, une semaine thématique sur le goût, des ateliers cuisine, l'utilisation de matériaux recyclés, la mise en place d'un potager partagé avec l'école élémentaire, l'apprentissage de certains panneaux de signalisation ou la mise en place d'un cahier de vie numérique pour correspondre avec les familles.

L'école élémentaire accueille 3 nouveaux enseignants : Madame KROLAK, Monsieur PRUVOST et Madame MATHERON.

147 enfants dont 35 de Moncetz-Longevas sont inscrits :

- 24 CP avec Madame ROBERT
- 22 CP / CE1 (10+12) avec Mesdames STANFORD et KROLAK
- 25 CE1 / CE2 (14+11) avec Monsieur PRUVOST
- 25 CE2/CM1 (16+9) avec Mesdames SANCHEZ et ERARD
- 24 CM1 avec Mesdames GANDI et KROLAK
- 27 CM2 avec Madame MATHERON

De nombreux projets sont prévus cette année comme par exemple :

- la dictée d'Ela,
- des ateliers lecture : des élèves de l'école élémentaire vont lire dans les classes de maternelle,
- l'école et le cinéma,
- la découverte du collège pour les élèves de CM2,
- la création d'un petit journal mensuel de l'école,
- la sensibilisation à la nature et à l'environnement dans chaque classe (fabrication de mangeoires à oiseaux, plantation d'arbres et de bulbes, réalisation de fiches sur les arbres, création de personnages avec des pots de fleurs) avec l'aide de l'équipe technique de la mairie de Sarry.

La classe de Madame STANFORD a réalisé un arbre à partir de palettes, avec l'aide des employés communaux. Arbre sur lequel les enfants ont pu mettre des messages. Nous vous invitons à le découvrir entre les deux écoles.



Les commissions

Affaires sociales

La marche rose

Dans le cadre d'octobre rose, en partenariat avec le COS et l'ASPTT de Châlons, la commission « affaires sociales » a organisé pour la seconde fois, une randonnée et une marche nordique le 13 octobre 2019.

L'accueil s'est fait dès 9h15. 233 participants ont pris le départ après un échauffement commun. Ce fut un véritable succès : près de deux fois plus de participants que l'an dernier. Le bouche à oreilles, la publicité faite autour de l'évènement, le temps clément, n'ont pas été étrangers à cette grande participation. Deux parcours étaient possibles (5 et 10 km).

Une boisson et une collation étaient offertes en milieu et fin de trajet.

Mille quatre cents euros ont été récoltés et partagés entre l'association « Actions Croisées* » et l'institut Godinot. Une nouvelle fois, les bénévoles et les participants ont vivement apprécié cette action.



* « Actions croisées » est une association loi 1901 qui a pour but de renforcer les liens entre les différents acteurs impliqués en cancérologie et de participer à l'harmonisation du « parcours patient ». « Actions croisées » est née de la volonté de patients et de professionnels (médicaux, paramédicaux, coaches de vie, coiffeurs...) d'offrir plus de proximité sur le pays châlonnais.

<http://actions-croisees.e-monsite.com>

Rencontre intergénérationnelle

Pour la troisième année consécutive, la rencontre intergénérationnelle a eu lieu le 20 novembre sur le même principe que l'an dernier. Membres de la section RTT, (24 présents), de la commission affaires sociales (5 présents), d'autres aînés (3 présents) et des enfants (8 présents) se sont retrouvés pour un après-midi récréatif à la salle du colombier.

Une initiation aux nouveaux jeux faisait partie du programme de l'après-midi et les jeux classiques étaient bien sûr également proposés. La rencontre a pris fin après un succulent goûter copieux et varié réalisé par les membres des RTT, très actifs dans la préparation des gâteaux.

Cette journée rencontre toujours un grand succès.

Les journées Téléthon des 6 - 8 décembre

Cette année, le Téléthon commence par une action menée par les enseignants de l'école primaire avec les enfants, le vendredi 6 décembre. Ceux-ci pratiquent des activités sportives sur la journée et la coopérative de l'école reverse une somme au profit du Téléthon.

A l'issue de cette journée, une représentation théâtrale du groupe des enfants du périscolaire a lieu à l'école et comme les années précédentes, des objets Téléthon sont vendus par les membres de la commission affaires sociales.

Les enseignantes de l'école maternelle ont fait fabriquer des boules par les enfants qui les ont achetées et les ont accrochées sur un sapin dans la salle des fêtes, pour le marché de Noël. Des affiches réalisées par les enfants, sur le thème du Téléthon, ont été remises aux commerçants du village.

Cette année, le thème du Téléthon est « la hauteur ». Une animation de la commission « affaires sociales » va dans ce sens lors du marché de Noël à la salle des fêtes le 8 décembre. Des livres vendus au prix d'1 €, servent à la construction d'un sapin sur l'estrade. Celui-ci doit bien sûr grandir, grandir... pour relever le défi. Des livres (plus récents) à acheter et à emporter, et des objets Téléthon (porte-clés de la forêt, carnets, crayons) sont également vendus sur le stand. Les enfants du conseil municipal des jeunes, toujours volontaires, vendent des brochettes de bonbons.

Pour information, trois membres de l'équipe « affaires sociales » ont participé à une visite du laboratoire Généthon le 12 octobre à Evry. Ils ont tous été enthousiasmés par ce qu'ils ont appris et vu concernant la recherche. La visite était très intéressante et impressionnante.





L'exposition sur les années folles à la bibliothèque

Le Tour de France cycliste est passé par Sarry

Le 9 juillet 2019, SARRY était au rendez-vous pour accompagner le passage du Tour de France.

Depuis le printemps, le village avait été fleuri et décoré sur le thème du vélo.

Grâce aux associations et aux commerçants, qui s'étaient réunis à plusieurs reprises depuis le mois de janvier, des actions ont été menées sur l'ensemble de la traversée du village.

Le jour J, dès la première heure, les Sarrysiens, mobilisés pour l'occasion, arpentaient la Grande Rue, pour mettre en place les décorations. La foule attendait patiemment le passage de la caravane pour tenter de récupérer les gadgets ou d'apercevoir son coureur favori...

Cette dynamique a permis de créer des liens entre les habitants et de participer à la promotion de notre commune, à l'occasion de cet évènement largement médiatisé.







Les travaux dans la salle de cantine et de garderie

Les commissions

Bâtiments

Des travaux aux écoles

Durant les vacances d'été, les employés communaux ont réalisé différents travaux dans les écoles, notamment afin d'améliorer les conditions de vie dans la salle de cantine et garderie, un revêtement phonique a été posé sur un des murs.

De nombreux travaux de peinture ont également été effectués dans les 2 écoles :

- une salle de classe en maternelle,
- peinture extérieure en primaire suite à un dégât des eaux,
- réfection de peinture intérieure en élémentaire, y compris dans les couloirs.



Voirie

Les travaux de la Grande Rue

Nous avons régulièrement communiqué sur ces travaux d'aménagement. La réunion publique du 28 octobre, à laquelle assistait une soixantaine de Sarrysiens, a permis de préciser la nature des travaux, le calendrier, les mesures de déviation prises et de répondre aux questions des habitants.

Ces travaux ont démarré le 4 novembre, avec le repérage de tous les réseaux présents sur le tracé. Les premiers coups de pelle ont été donnés pour la préparation du réseau d'eaux pluviales et l'installation des avaloirs (plus nombreux pour améliorer l'évacuation des eaux lors de fortes pluies). La chaussée a donc été ouverte pour réaliser ces nouveaux branchements.

La première phase commencera en début d'année 2020 (le 23 janvier, date de reprise du travail de la société en charge des travaux). Les travaux débiteront à partir de la Place du Commerce et en direction de Moncetz. Ils s'effectueront par tronçon de 300 m environ comprenant : le démontage des bordures de trottoirs de chaque côté de la voie, la reprise du fond de forme, la pose de nouvelles bordures et le rabotage de la chaussée jusque 60 cm de profondeur. Une partie des matériaux rabotés sera réutilisée pour le fond de forme de la route. Cette technique, utilisée pour limiter l'empreinte écologique, a été choisie par notre commune et acceptée par les services du Département. De même, le bitume de surface (indemne d'amiante) est recyclé à hauteur de 40% dans la composition du nouvel enrobé. Cette phase de travaux devrait s'achever aux environs du mois d'avril 2020.

La circulation des **riverains** sera possible seulement en dehors des heures de travaux, sur un revêtement provisoire.

La seconde phase (de la Place du Commerce à l'entrée de Sarry côté Châlons) démarrera dès l'accord de la subvention de l'Etat.

La déviation démarre route de l'Epine, puis rue des Jardins, rue Haute, rue des Bleuets, rue de la Treille pour rejoindre le rond-point de la sortie du village. Des panneaux, des ralentisseurs, un rétrécissement de chaussée ont été placés sur le parcours de la déviation afin de limiter la vitesse.

Certains arrêts de bus ont été déplacés par les services de la SITAC.

En résumé : début des travaux en novembre avec la mise en place des raccordements d'eaux pluviales sous chaussée.

- Démarrage de la 1ère phase le 23 janvier 2020 : démontage des bordures de trottoirs (du carrefour du centre commercial en direction de Moncetz) et reprise de chaussée. Ces travaux seront effectués par tronçons de 300 mètres environ pour ne pas bloquer les riverains.

Ces derniers sont invités à prendre leurs dispositions pour organiser les livraisons de gros volumes (bois, fuel, matériaux...) entre le 15 décembre et le 23 janvier.

- Seconde phase en mai-juin, du centre commercial à l'entrée de village côté Châlons selon le même procédé.

Encore une nouvelle rue à Sarry

Il y a quelques mois, le lotissement en cours de construction entre les rues des Fosses et des Terrières a donné naissance à la rue des Soranges.

Plus récemment, le conseil municipal a décidé de nommer « rue du Chardonay », la future voie du lotissement du « Jardin des Vignes III ».

Cette dénomination permet de rappeler la présence de vignes à Sarry, dans le passé.

Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 7 octobre 2019

- Transfert de la compétence « infrastructure de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE) » au SIEM
- Rétrocession dans le domaine communal des parcelles AE 114 et AE 126 / lotissement du Pont Pillard
- Dénomination de la rue du lotissement « Le jardin des vignes III »
- Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau 2018
- Rapport de la commission locale des charges transférées et attributions de compensation 2019

Séance du 18 novembre 2019

- Rapport d'activités 2018 de la communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne
- Prêt à moyen terme ; travaux d'aménagement de la Grande rue
- Prêt relais TVA à taux fixe ; travaux d'aménagement de la Grande rue
- Décision modificative / virement de crédits / Budget 2019

Toutes ces délibérations sont consultables sur notre site www.sarry-champagne.net

Etat Civil

Nous proposons d'insérer dans notre bulletin, les informations concernant l'état civil des personnes résidant dans la commune. Cependant, nous précisons que nous ne diffusons pas les données enregistrées par les services d'état civil pour lesquelles nous avons eu un refus des familles.

Mariages, tous nos vœux de bonheur et nos félicitations aux jeunes mariés :

- 29 juin 2019 ARNOULD Julien et BOULÉ Lolita
- 13 juillet 2019 COUAILLIER Arnaud et FRIMIN Lucille
- 24 août 2019 BEUFILS Tristan et ROMAIN Léopoldine
- 24 août 2019 BLAIZOT Eric et Das NEVES Sarah
- 24 août 2019 GOBILLARD Mathieu et MAURY Claire
- 14 septembre 2019 GIRARDEY Remy et LEIÇARRAGUE Claire
- 28 septembre 2019 VÉRIE Romain et BRÉMONT Aurélie
- 12 octobre 2019 KECHKHUASHVILI Dimitri et JOBARD Angélique

Naissances, tous nos vœux aux nouveau-nés et nos félicitations aux parents :

- 7 juin 2019 CHAGAAR Ismaël
- 10 juin 2019 LEGRAND Liam
- 24 juillet 2019 VOLBERG Stacy
- 8 août 2019 VÉNÉGONI Samuel
- 18 août 2019 PARTERA Liv
- 19 août 2019 BENCHERIF Chayma
- 21 septembre 2019 REDOLFI Thylio

Décès, nos sincères condoléances aux familles :

- 25 juin 2019 Dominique LORQUET
- 9 juillet 2019 Thérèse LACROIX née COLIN
- 16 juillet 2019 Alain COURTAUT
- 6 août 2019 Geneviève GRESSIER née GRIESZEMER
- 18 septembre 2019 Eliane STRASSER née QUIN
- 1er octobre 2019 FLOT André
- 7 octobre 2019 THIEBAUT Albert
- 12 octobre 2019 BERTRAND Claudine née GAUJARD
- 25 novembre 2019 PASTRES Pierre

Sarry au fil du temps...

L'église de Sarry abrite depuis quelques dizaines d'années une vierge à l'enfant remarquable.

A certains endroits de l'église, se trouvent des tampons de plâtre incrustés dans les murs. Ce sont des témoins qui mettraient en évidence une augmentation de l'écartement bien visible des côtés.

Dans les années 1990, des travaux de consolidation ont été entrepris.

La toiture de la nef a été déposée et pendant que l'accès à la voute était libre, par-dessus, des sortes d'agrafes en béton armé ont été installées. Elles maintiennent les piliers deux à deux et les empêchent de s'écarter davantage. La toiture refaite rend invisible ce dispositif.

Puis des travaux ont permis de renforcer les fondations des contreforts.

C'est en creusant pour cette opération qu'une vierge à l'enfant (une statue oubliée là depuis...) a été découverte.

Cette œuvre du XIV^e siècle est remarquable.

Partie en laboratoire pour être nettoyée et étudiée, elle est maintenant installée dans la chapelle de la vierge (à droite en regardant l'autel).

La Vierge est représentée par une jeune femme d'une grande beauté.

Elle était peinte comme le voulait l'usage de l'époque. Vous pouvez voir encore clairement des traces de couleurs rouge et bleue. L'enfant Jésus qu'elle tient debout sur son genou gauche est un petit homme et non un enfant. Sa coiffure est identique à celle de sa mère.

La position de l'enfant à gauche montre que le sculpteur était probablement champenois.

Elle comporte quelques dégradations : une main est perdue, un éclat manque au menton et au nez, mais son déhanché, causé par le poids de l'enfant la rend vivante.



Rencontres avec...

« Mi Perù » (Mon Pérou)

Je suis tombé amoureux du Pérou.

C'est un pays des superlatifs. Il y a là, le plus haut lac du monde, la 3^{ème} plus haute cascade, des volcans culminant à plus de 6 000 mètres d'altitude. L'Amazone y prend sa source dans la Cordillère des Andes. L'Amazonie péruvienne s'étend sur plus de la moitié du pays, qui est lui-même 2,5 fois plus grand que la France. Sur le lac Titicaca, j'ai pu rencontrer les descendants des Uros qui vivent sur des îles fabriquées en une sorte de jonc nommée « la totora ».

Dans la forêt amazonienne, j'ai vu des arbres immenses, tant en hauteur qu'en largeur.

Au Pérou, j'ai découvert des paysages variés tels que le désert, la montagne et la forêt. Le dépaysement est au rendez-vous, il y a 6 ou 7 heures de décalage horaire par rapport à la France. Mais personnellement je ne l'ai pas ressenti.

Parfois vous êtes témoin d'évènements surprenants : un matin les carreaux de ma chambre se mettent à trembler... Passage d'un gros véhicule ? Non, un léger tremblement de terre. C'est très courant ; il peut y en avoir des plus dramatiques, mais la reconstruction se fait toujours très vite.

A part les petits trains touristiques, pas de chemin de fer ; mais vous avez la possibilité d'utiliser la moto-taxi, le taxi, la voiture ou le bus, l'avion pour les grands trajets, le bateau sur les grands fleuves. J'ai vu des motos mais pas de vélo. A Lima, capitale de plus de 8 millions d'habitants (un quart de la population du pays), la circulation automobile est affolante. J'ai personnellement refusé d'y prendre le volant. On circule à coup d'avertisseur sonore.

Autre particularité : beaucoup de chiens errants, surtout dans les petites villes.

Il y a une très grande mixité ethnique dans la population. C'est un mélange extraordinaire de gens très accueillants. Chaque personne que je rencontrais, me demandait d'où je venais.

Le pays détient une histoire ancienne très riche, dont on retient surtout la culture Inca. Mais la culture précolombienne est beaucoup plus variée. Les découvertes archéologiques ne cessent pas depuis 100 ans.

Il y aurait encore beaucoup de choses à dire... mais j'espère y retourner bientôt !

Témoignage de mon 4^{ème} séjour au Pérou, début 2019.

Michel DELB



Un nouveau prêtre à Sarry

Don Martin BONASSIEUX succède depuis fin septembre à Don Erwan COURGIBET, sur la paroisse des Mothées dont fait partie Sarry. Il connaît déjà le département, ayant une grand-mère à Vitry-le-François, et de la famille à Chaintrix. Il a travaillé une dizaine d'années en expertise comptable et audit, après avoir suivi des études d'ingénieur à SUPELEC. Il est passionné de chasse, de tennis, de planche à voile et de voiture.

Don Martin a ressenti l'appel de Dieu et est entré à la communauté Saint Martin en 2009. Il a été ordonné prêtre en 2015 avant d'exercer son premier ministère sur les paroisses de Fayence dans le Var, heureux d'intégrer une vie locale riche (processions traditionnelles provençales, organisation de messes de Saint Hubert...).

Don Martin espère annoncer et transmettre « cette vie divine qui peut combler les aspirations profondes de notre cœur ».

Retours sur...

Les évènements proposés par la commission culturelle

Vendredi 19 juillet : le traditionnel barbecue a réuni un peu moins de monde que les années passées. Malgré tout, la météo favorable a permis aux participants de passer une bonne soirée et de se rassembler devant l'écran géant installé en plein air pour assister à la projection du film « l'ours » de Jean-Jacques Annaud.

Samedi 24 août : Avec le temps magnifique, le concert d'été a pu avoir lieu sur la Place du Commerce. Un public important était présent.

De nombreux Sarrysiens ainsi que des habitants des environs ont assisté à cette soirée. Ceux-ci ont pu d'abord évoluer sur des airs des années 80 puis, vers 22h, Mickaël Jackson (ou plutôt son sosie) est apparu sur la scène devant un public enchanté. Ensuite, les danseurs ont pu occuper à nouveau la piste jusqu'à une heure avancée. Les membres de la commission culturelle proposaient une petite restauration et furent vite débordés par l'affluence des demandes. Des bénévoles supplémentaires auraient été les bienvenus...

Les 26 et 27 octobre : la 2ème édition de l'exposition maquettes, figurines et modèles réduits a confirmé le succès de la précédente avec environ 800 entrées. Vu le nombre important d'exposants, il fut nécessaire d'utiliser la salle du Colombier et le gymnase. Une tente était également installée contre la salle des fêtes avec un grand bassin de 30 m3 permettant la navigation de bateaux téléguidés. Malheureusement, la météo était peu favorable, mais cela n'a pas empêché les spectateurs de se déplacer entre les différents sites.

Le gymnase était réservé aux modèles réduits d'avions et ceux-ci ont pu voler le dimanche lors de trois créneaux horaires.

Sur les trente stands installés, on pouvait voir des voitures, camions, engins de chantier et militaires, trains, une réplique de Nigloland, du Futuroscope de Poitiers...

Soulignons également la présence de Clément, 12 ans, passionné par les Lègos depuis l'âge de 4 ans, le plus jeune exposant de ce salon, qui avait mis quelques heures à installer son stand.

Samedi 16 novembre : soirée folk avec participation d'une chanteuse québécoise, en collaboration avec les Jasées.

Dimanche 8 décembre : 10ème marché de Noël avec plus de 40 exposants, dont une vingtaine de nouveaux par rapport à 2018. Artisanat et gastronomie sont présentés ainsi que décorations de Noël, bijoux divers, créations textiles, chocolats, compositions florales ou de fruits frais et bien d'autres choses encore.

Les différentes activités, organisées par l'amicale des fêtes au cours de ce dernier semestre, ont rencontré un vif succès

Samedi 22 juin : L'Amicale des fêtes a une nouvelle fois réussi le pari de rassembler le public, au stade : les feux d'artifice puis le feu de la Saint-Jean ont été appréciés et les applaudissements ont été à la hauteur des préparatifs.

Dimanche 15 septembre : Un franc succès pour la brocante de l'amicale des fêtes : 285 exposants, un large public au rendez-vous et une météo très favorable.

Le 5 octobre, le loto de l'Amicale des fêtes a réuni plus de 300 participants.

La soirée Beaujolais du **samedi 23 novembre** a également réuni plus de 300 danseurs.

Et à la bibliothèque municipale

Jedi 17 octobre, la bibliothèque municipale de Sarry, a organisé un ciné-concert, programmé par la Bibliothèque Départementale de la Marne : films muets d'actualités et films courts, drôles, en noir et blanc pour revivre l'effervescence artistique d'une période où tout paraissait possible.

52 personnes dont 3 enfants ont assisté à ce ciné-concert, hommage aux spectacles cinématographiques d'après-guerre.

En parallèle, une exposition créée par la bibliothèque municipale de Sarry sur la mode et la frénésie artistique des années folles était proposée du **14 octobre au 30 novembre**.

À vos agendas

- **Samedi 14 décembre** : concert à l'église de Sarry avec un duo violon
- **Vendredi 20 décembre** : spectacle de Noël offert aux enfants des écoles de Sarry par l'Amicale des fêtes
- **Dimanche 19 janvier 2020** : repas des aînés

Une recette

Nous bouclons notre dernière visite gastronomique chez **Jeannine ANDRE**, sarrysienne depuis 45 ans. Ses différentes casquettes (présidente de l'Amicale des Fêtes – conseillère municipale), font d'elle une personne très connue et dévouée, aussi bien pour son entourage que pour notre village. Ses origines l'ont amenée à nous faire découvrir une spécialité italienne, pâtisserie qui peut parfaitement s'intégrer à nos menus de fêtes :

Les gâteaux calabrais aux fruits secs

Ingrédients

Pour la pâte :

- 500 g de farine
- 2 cuillerées à soupe de sucre fin
- ½ cuillerée à café de sel fin
- 4 œufs entiers
- 1 sachet de levure chimique
- 1 verre d'huile
- 1 verre de vin blanc

Pour la garniture :

- 300 g de cerneaux de noix concassés
- **300 g d'amandes décortiquées**
- 300 g de raisins secs de Corinthe
- 1 clou de girofle
- Cannelle en poudre
- Sucre fin
- Huile d'arachide

Sinon 2 pâtes feuilletées peuvent faire l'affaire

Préparation

- Verser et tamiser la farine dans un large récipient. Ajouter 2 cuillerées à soupe de sucre, la levure et une pincée de sel. Mélanger. Ajouter ensuite les 4 œufs, le vin blanc et l'huile. Bien mélanger l'ensemble dans le plat de façon à obtenir une boule solide et homogène.
- Concasser les cerneaux de noix et les amandes décortiquées. Laver les raisins secs et bien les essorer.
- Avec un rouleau à pâtisserie, étaler la pâte le plus finement possible. Badigeonner généreusement la pâte d'huile. Répartir ensuite sur l'ensemble, le sucre fin et la cannelle. Répandre de façon égale les raisins secs ainsi que les noix et amandes concassées sur la pâte. Découper dans la largeur de la pâte, des bandes d'environ 6 cm. Plier chacune des bandes en 2, dans le sens de la longueur et les enrouler afin de réaliser des petits choux. Les assembler dans un ou plusieurs moules au choix de façon à obtenir un gâteau. Badigeonner "les choux" d'huile et sucre avant d'enfourner. Mettre au four à 180° pendant 40 minutes.



Bon appétit !



①



②



③



- ① L'arrivée de Don Martin à Sarry
- ③ L'exposition maquettes, figurines et modèles réduits a investi Sarry

- ② Changement de propriétaire au Petit Sarrysien

